

## **Naissance d'une sociologie française du « moyen »**

François PROVENZANO  
(Université de Liège / F.R.S.-FNRS)

### **Introduction**

Le présent article occupe dans ce dossier une position particulière, notamment parce qu'il envisage un type de discours assez différent de celui de la littérature ou des productions culturelles : le discours de la sociologie française de la fin des années 1950 et du début des années 1960, au moment de sa progressive institutionnalisation comme discipline scientifique et académique.

L'intérêt d'un tel exposé pourrait résider en ce qu'il proposerait une information générale sur les données sociologiques fournies par ce discours, une sorte de compte rendu objectif de ce qu'est le Français moyen, sociologiquement, aux débuts de la V<sup>e</sup> République. Ce n'est pas la démarche que nous adopterons ici, car cela supposerait de reconnaître une forme de consensus de la communauté naissante des sociologues sur cet objet « Français moyen », dont serait livrée une représentation stabilisée, à contraster avec les flottements, les contournements ou les aménagements des représentations littéraires. Or, par le choix de cette période particulière, mais aussi par la prise en compte des contraintes spécifiques qui pèsent sur la production du discours scientifique dont se réclame la sociologie, on est inévitablement confronté à la diversité des solutions rhétoriques élaborées par le discours de la sociologie pour rendre compte de ce « Français moyen », dont la réalité ne s'impose nullement comme une donnée de base et dont l'évidence se construit au

Si notre propos peut faire office de « préalables », c'est donc en tant qu'il entend livrer un aperçu (forcément trop partiel et ouvertement sélectif) de quelques représentations sociologiques du « moyen », qu'il s'agira éventuellement de resituer d'une part dans un continuum doxique aux côtés des inventions littéraires qui pourront être mises en évidence dans les articles de ce dossier, d'autre part dans la gamme des analyses plus ou moins sociologiques que nous pouvons fournir aujourd'hui à propos de cette période et de cet état de société.

Pour des raisons de rentabilité heuristique et en fonction des contraintes propres à la taille de cet article, nous nous sommes limité aux premières années de la période brassée par ce dossier. En outre, au sein de cette micro-période, nous avons également opéré une sélection, forcément discutable, d'auteurs et de titres plus ou moins ajustés aux objectifs de notre propos. Notre attention s'est portée prioritairement sur le numéro d'*Esprit* de juin 1959 consacré au « Loisir », sur les premiers grands travaux de Michel Crozier et d'Alain Touraine, sur *L'Esprit du temps* d'Edgar Morin, sous-titré *Essai sur la culture de masse*, enfin sur *Un art moyen*, dirigé par Pierre Bourdieu en 1965 et consacré aux « usages sociaux de la photographie »<sup>1</sup>. Sur ce dernier auteur en particulier, nous aurions pu sans doute envisager également d'autres titres, autrement plus marquants et qui ont connu une postérité plus conséquente (pensons aux *Héritiers* [1964], à *La Reproduction* [1970] ou à *La Distinction* [1979]). Cependant, il nous importait précisément de ne pas céder à l'illusion rétrospective en surévaluant l'importance de Bourdieu dans le champ sociologique français des années 1960, ou en accordant à ses travaux les plus visionnaires une sorte de valeur testimoniale supérieure sur l'époque (puisque ce n'est précisément pas la valeur testimoniale qui nous intéresse dans ces discours).

### La renaissance de la sociologie française : institutionnalisation et ambiguïtés

Les discours examinés sont à situer dans un important mouvement de renaissance (d'abord) et d'institutionnalisation (ensuite) de la sociologie

<sup>1</sup> *Le Loisir*, *Esprit*, n° 6, juin 1959 ; Crozier (Michel), *Le Phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963 ; Crozier (Michel), *La Société bloquée*, Paris, Seuil, 1970 ; Touraine (Alain), *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965 ; Morin (Edgar), *L'Esprit du temps*, Paris, Seuil, 1965 ; Bourdieu (Pierre), *Un art moyen*, Paris, Seuil, 1965.

comme discipline scientifique et universitaire en France (voir Chapoulie 1991 ; Chapoulie *et alii* [dir.] 2005). Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, une première vague de renouveau (par rapport à l'école de Durkheim) est incarnée par les figures de Georges Gurvitch et Georges Friedmann, qui fondent en 1946 le Centre d'études sociologiques (CES), associé au tout aussi récent CNRS (fondé en 1939 et réorganisé après la Seconde Guerre). Le CES crée également une revue, les *Cahiers internationaux de sociologie*, et procède essentiellement à des enquêtes empiriques et statistiques, censées donner à la nouvelle discipline un gage de scientificité<sup>2</sup>. Il faut encore signaler que ces enquêtes accompagnent un mouvement d'étatisation de la connaissance statistique française, avec la création de l'INED (Institut national d'études démographiques) et de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) en 1946.

L'institutionnalisation de la sociologie suit son cours avec la création de la Sixième section de l'École pratique des hautes études, en 1948, baptisée « Sciences économiques et sociales » et située très clairement dans le sillage de Georges Friedmann, principal patron de tous ceux qui revendiquent pour la première fois l'étiquette de « sociologues ». Issus pour la plupart des couches populaires, ils voient dans cette nouvelle discipline proche des réalités sociales une manière d'investir le champ scientifique sans renier leurs origines. Leurs conditions de travail sont précaires et ils sont marginalisés par l'intelligentsia, mais la démarche sociologique s'impose à leurs yeux comme une nécessité de l'époque, ajustée aux profonds changements sociaux qui affectent alors la France (voir Heilbron 1991). Par exemple, dans leur ouvrage collectif *Aspects de la sociologie française* (1966), les principaux représentants de l'école du CES proposent de lister les phénomènes suivants :

<sup>2</sup> Témoignage de ce souci d'une scientificité inscrite dans l'usage des chiffres, cet avant-propos de l'une des plus célèbres enquêtes menées dans le cadre du CES : « Comme on le verra, dans notre présentation des résultats, nous nous sommes efforcés de fournir, le plus souvent possible, des chiffres. Nous pensons, en effet, que toute science, lorsqu'elle arrive à un certain degré de développement, doit s'engager dans la voie de la mesure des phénomènes ».

phénomènes [qui] ont fait ressortir la nécessité urgente pour ceux qui conduisent les peuples de connaître méthodiquement, profondément, la structure et la vie des sociétés : urbanisation, industrialisation, décolonisation, mots barbares exprimant des crises inévitables, dont beaucoup sont heureuses, mais qui soulèvent, toutes, des difficultés dramatiques. La sociologie [...] est devenue indispensable au gouvernement rationnel d'une nation, peut-être même d'une usine ou d'une exploitation agricole.<sup>3</sup>

Dans ce mouvement d'institutionnalisation, la date de 1958 apparaît comme un pivot important. C'est en effet à cette date qu'est créée une licence en sociologie distincte de la filière philosophique et qu'est organisé un doctorat de troisième cycle (voir Chapoulie 1991 : 331-332 ; Chapoulie *et alii* [dir.] 2005 : 14). Ces nouvelles structures proposent des débouchés immédiats aux jeunes chercheurs, qui accèdent très rapidement au statut magistral. En outre, cette situation confère un lectorat élargi aux travaux des sociologues, dont les enquêtes ne bénéficiaient guère, jusqu'alors, de diffusion en dehors des cercles de spécialistes.

Deux observations importantes peuvent être formulées à partir de cette présentation factuelle, qui pointent deux ambiguïtés fondamentales de la recherche sociologique à ses débuts.

La première ambiguïté concerne le rapport aux États-Unis. On l'a dit, c'est essentiellement par le recours aux données chiffrées que la nouvelle discipline affiche sa scientificité. Or, dès les années 1930 et 1940, la sociologie américaine fut la pionnière de l'usage des méthodes statistiques et du recours à la démarche empirique ; plusieurs jeunes sociologues français firent d'ailleurs des séjours d'études aux États-Unis pour s'initier à ces méthodes. La sociologie américaine est prise ainsi comme modèle épistémologique global et d'avant-garde, comme en témoigne ce numéro que la revue *Esprit* consacre en janvier 1959 aux « Sciences sociales aux États-Unis » : « Il [est] normal que nous poussions notre enquête dans le pays où les sciences de l'homme ont accompli les progrès les plus importants », annonce l'éditorialiste Jean-Marie Domenach<sup>4</sup>. Il n'empêche que le contexte sociopolitique international

<sup>3</sup> Le Bras (Gabriel) *et alii*, *Aspects de la sociologie française*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1966, p. 13.

est caractérisé par une méfiance idéologique des intellectuels français de gauche vis-à-vis du modèle américain, perçu comme une forme de dégradation de la civilisation occidentale. À la fascination scientifique et méthodologique se combine ainsi une réticence à l'égard des évolutions de la société américaine, en ce compris le rôle joué par les sciences sociales dans ces évolutions (voir Chapoulie 1991 : 348). En technicisant leur approche de la société, ces sciences sociales auraient favorisé le développement d'un « homme standard », détaché de toute implication dans un mouvement social d'amélioration de ses conditions de vie<sup>5</sup>.

Ceci nous introduit à la seconde ambiguïté à pointer dans la situation de la sociologie française des années 1950 et 1960, à savoir l'ambiguïté de son rapport à la « classe ouvrière » comme objet d'investigation. Les intellectuels dont nous parlons sont pour la plupart proches du Parti communiste (voir Chapoulie 1991 : 350) et les évolutions de la condition ouvrière s'imposent à eux comme le sujet d'étude prioritaire d'une sociologie soucieuse d'apporter au plus grand nombre de nouveaux outils de compréhension du monde. Or les résultats de ces enquêtes n'eurent pas de véritable portée ; ils seront même considérés comme suspects par le Parti communiste et par les cercles d'intellectuels de gauche, qui y voient une dangereuse immixtion empirique dans le projet du marxisme, dont la formulation se veut essentiellement philosophique<sup>6</sup>. Mais l'ambiguïté de la démarche sociologique à l'égard de la « classe ouvrière » est en réalité bien plus profonde : ce que le sociologue est amené à constater, c'est la disparition même de son objet et l'inadéquation du vocabulaire marxiste pour rendre compte des configurations sociales de la France gaullienne. Le prolétariat, associé à la classe ouvrière, s'est mué en un salariat constitué de cadres moyens et de petits employés, globalement soumis à une culture de masse, et n'entretenant en aucune manière une quelconque conscience de classe chez les sujets.

C'est à la lumière d'un tel contexte et des ambiguïtés qui le caractérisent que nous allons à présent tenter d'examiner comment le discours sociologique s'emploie à donner corps à du « Français moyen »,

<sup>5</sup> Voir par exemple Lens (Stanley), « L'homme standard », dans *Esprit*, mars 1959, pp. 385-399.

<sup>6</sup> Il faut cependant signaler l'ouvrage de Serge Mallet (*La Nouvelle Classe ouvrière*, Paris, Seuil, 1963), qui tente de réconcilier le discours théorique socialiste avec les nouvelles

à rendre sensible une composante sociologique « française moyenne », et comment le sociologue se situe par rapport à cette composante.

### Premières approches du « moyen »

Il est intéressant de noter que la thématisation du « moyen » apparaît dès les premières enquêtes empiriques dont nous avons signalé le développement au lendemain de la seconde guerre mondiale. En effet, dans le cadre des recherches du Centre d'études sociologiques, est publié, en 1950, l'ouvrage de Charles Bettelheim et de Suzanne Frère, *Une ville française moyenne, Auxerre en 1950, étude de structure sociale et urbaine*<sup>7</sup>. Cette thématisation du « moyen » s'accompagne d'une importante technologie statistique considérée, on l'a dit, comme un indice de scientificité, mais surtout d'une mise en suspens de la notion de « classe sociale » comme catégorie descriptive :

En raison de l'impossibilité pratique d'aborder au cours de notre enquête les problèmes de propriété et de revenu, — toute tentative dans ce sens aurait été interprétée comme une incursion dans un « domaine interdit », et aurait irrémédiablement compromis la suite de l'enquête, — nous avons dû substituer à la notion de « classe sociale » la notion empirique de « situation sociale ».

Dans ce but, nous avons distingué une série de « situations sociales » définies à la fois par la profession et la situation dans la profession, c'est-à-dire par des critères objectifs et dont les éléments sont facilement connus par les déclarations mêmes des enquêtés.<sup>8</sup>

Autrement dit, l'adoption d'une démarche empirique va de pair avec l'abandon d'une approche de la société par classes, ici au profit d'un échantillonnage représentatif du « moyen » : la ville d'Auxerre et sa population sont bien choisies en tant qu'elles sont censées refléter la réalité de toutes les villes françaises moyennes. L'explicitation des critères de ce choix donne une idée de la façon dont se conçoit le « Français moyen » pour le sociologue empirique de l'immédiat après-guerre : la ville se devait d'être industrielle et commerciale, elle ne devait pas présenter un caractère régional trop marqué (les villes du Midi méditerranéen et du

Nord sont citées en contre-exemples), elle devait échapper à l'attractivité directe d'une grande ville tout en n'étant pas trop éloignée de Paris, enfin son évolution récente ne devait pas avoir été trop profondément marquée par son passé historique ; en particulier, elle ne devait pas avoir été « trop éprouvée par des destructions de guerre importantes »<sup>9</sup>. On n'imagine pas formulation plus nette de l'inscription du « Français moyen » dans un environnement urbain qui épouse de près le projet de refondation nationale, sur les plans économique et symbolique : ni parisienne ni régionale, ni agricole ni trop exclusivement industrielle, la ville du « Français moyen » n'est surtout ni nostalgique d'avant le conflit, ni meurtrie par le conflit. Elle doit participer pleinement à la nouvelle société des loisirs, qui « constitue un des éléments les plus caractéristiques de la vie sociale d'une ville »<sup>10</sup>. La section consacrée aux loisirs occupe ainsi une partie importante de l'enquête sur cette « ville française moyenne ».

Le loisir s'impose en effet comme le nouvel objet dominant de l'investigation sociologique. Précisons : le loisir, en tant qu'il définit une « culture de masse » et en tant qu'il se définit par opposition à l'activité de travail et à ses nouvelles modalités, permet de dépasser la problématique des « classes », tout en préservant au sociologue le rôle éducatif qu'il entend assumer au sein de sa collectivité.

La grande problématique transversale des discours examinés est en effet celle des nouveaux modes d'organisation du travail (notamment à travers la bureaucratization et la technicisation de la civilisation industrielle) en tant qu'ils créent de nouvelles dispositions du travailleur à l'égard de la vie sociale et politique. De moins en moins impliqué concrètement dans son travail et dans les grandes causes collectives, le salarié moderne développe ce que Joffre Dumazedier appelle un « nouvel Homo ludens » substituant une « vie jouée » à la « vie engagée » de jadis, statistiques à l'appui :

Alors que l'adhésion aux syndicats, aux partis et aux organismes d'action confessionnelle concerne à peine 25 % de l'ensemble des membres des sociétés, par contre 75 % d'entre eux adhèrent à des organisations dominées par les activités de loisir [...].<sup>11</sup>

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 3-4.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 107.



De cette double logique résultent les blocages tant dénoncés des appareils bureaucratifiés.

L'hypothèse que soutient Crozier veut que ces dysfonctionnements ne soient pas intrinsèquement liés au phénomène bureaucratique *en soi*, mais proviennent de déterminations culturelles françaises, qui touchent à la manière de gérer les relations interpersonnelles, au rapport à l'autorité et au rapport au changement. Dès lors, le propos du sociologue consiste en un plaidoyer pour la rénovation du modèle bureaucratique français, qui doit permettre de rétablir l'efficacité des organisations collectives nationales. La profession de foi sur laquelle se clôt *Le Phénomène bureaucratique* concerne ainsi l'ensemble de la « culture française », dont il s'agit d'encourager « l'apport [...] à la civilisation occidentale »<sup>17</sup>. Autrement dit, en déployant sa technologie de l'enquête empirique, le sociologue se pose en expert de la société, visant à rentabiliser les dispositifs de gestion des actions des individus d'une collectivité. Ceux-ci sont les rouages d'une vaste machine dont l'efficacité correspond à la « capacité d'innovation » nationale<sup>18</sup>. Pour maintenir cette capacité d'innovation à un niveau acceptable, les sociologues doivent renoncer à « l'attitude dogmatique et pontifiante qu'ils ont héritée de leur passé d'idéologue [*sic*] » et « accepter le statut plus modeste des sciences expérimentales » pour fonder une « nouvelle méthodologie de la décision »<sup>19</sup>.

En simplifiant grossièrement, on peut dire que le propos d'Alain Touraine, notamment dans *Sociologie de l'action* (1965) rejoint ces grands postulats. La sociologie actionnaliste qu'il propose prend pour objet une « civilisation industrielle », qu'il faut maintenir à l'écart des deux écueils que constituent la barbarie (le conformisme) et la sauvagerie (l'isolement individualiste). Le développement moderne de la sociologie comme science de l'action s'ajuste à cette civilisation industrielle, puisque le « principal rôle pratique [du sociologue] consiste à faire prendre conscience aux sociétés où elle [la civilisation industrielle] se manifeste de leurs caractéristiques propres »<sup>20</sup>. Éducateur et critique, ce nouvel intellectuel impose sa science comme la conscience lucide de la nouvelle société française moyenne.

<sup>17</sup> *Ibid.*, pp. 368-369.

<sup>18</sup> Crozier (Michel), *La Société bloquée*, op. cit., p. 160.

### Le Français moyen comme « homme moyen »

Aux antipodes de ce type de représentation, on trouve le discours d'Edgar Morin (qui a pourtant lui aussi gravité initialement autour du CES), dans un ouvrage au titre qui en dit long sur ses ambitions : *L'Esprit du temps* (1962). Au « rouage bureaucratique » de Crozier et Touraine, on pourrait opposer « l'homme moyen » comme représentation proposée par l'auteur de *La Méthode*. Autant les premiers envisagent un « moyen » empirique pour en programmer les actions, autant le second envisage un « moyen » essentialisé pour en détailler la mythologie. L'auteur identifie un « large courant culturel moyen » qui touche l'ensemble de la civilisation occidentale et qui révèle un « homme moyen », « sorte d'*anthropos* universel »<sup>21</sup> tendant vers une condition cosmique. Cette nouvelle humanité moyenne, l'auteur la définit originellement par une forme de nihilisme, par un déficit affectif de la vie réelle, un désinvestissement social dû au déclin des grandes transcendances qui fondaient le rapport de l'individu à l'État, à la patrie, à la famille. Face à cette déshéroïsation du quotidien, la culture de masse autorise un « dépassement ludique de la vie technicisée », ce qui produit de nouvelles représentations mythiques ajustées aux « aspirations privées de la collectivité » et compensatrices de la « médiocrité des existences réelles »<sup>22</sup>. *Le happy end*, les stars conçues comme des divinités humanisées, le sport, l'érotisation du quotidien, le thème de l'amour et la figure du couple comme réceptacle de toutes les valeurs affectives, la jeunesse, le bonheur comme idéologie : telles sont les grandes thématiques que Morin met en évidence et qui participent selon lui d'une essence de la culture de masse comme mythologie moderne universelle constitutive de l'homme moyen.

Porteur d'une telle représentation, le sociologue ne s'en fait sûrement pas le dénonciateur élitaire, non plus l'expert censé en empêcher les dysfonctionnements, mais plutôt l'observateur qui la comprend, c'est-à-dire qui s'immerge dans son évidence et dans sa totalité. Pour définir sa méthode, Morin annonce qu'il faut selon lui « se plaire au cinéma, aimer introduire une pièce dans un juke-box, s'amuser aux appareils à sous, suivre les matches sportifs, à la radio et à la télévision, fredonner la dernière rengaine »<sup>23</sup> ; en somme participer soi-même à cet esprit

du temps qu'il s'agit de décrire. Tandis que les sociologues empiristes entendaient orienter leur science vers « l'élévation des niveaux de culture »<sup>24</sup>, Morin se donne pour but de « rabaisser la "culture cultivée" » et « ramener le débat en rase campagne »<sup>25</sup>. Le sociologue renonce ici autant à la posture de l'expert qu'à celle de l'idéologue pour assumer un statut d'intellectuel iconoclaste, porté par un projet de *compréhension* générale de la nouvelle société moyenne.

### Le Français moyen comme « artiste moyen »

Il nous reste à envisager un troisième type de représentation ; nous l'avons étiquetée « artiste moyen » en référence au titre de l'ouvrage dirigé par Pierre Bourdieu en 1965, *Un art moyen* (les collaborateurs sont Luc Boltanski, Robert Castel et Jean-Claude Chamboredon). Il s'agit initialement d'une commande d'enquête de l'entreprise Kodak-Pathé, sur un sujet a priori complètement insolite pour le sociologue — la photographie — et complètement banalisé pour le technicien ou pour le commercial<sup>26</sup>. On peut dire que, globalement, la démarche poursuivie par les auteurs consiste précisément à inverser ces rôles pour développer, loin des contraintes propres à leur discipline, aux domaines d'investigation privilégiés et aux modalités de production d'un savoir scientifique sur ces domaines, un type de connaissance qui rendrait moins évident, moins banal, moins opaque en somme, cette pratique commune par excellence qu'est alors la photographie dans la France des années 1960.

Le geste épistémologique fondamental des sociologues tient sans doute précisément à considérer la photographie comme une *pratique* — non pas anarchique ou spontanée, ni conforme à un instinct anthropologique unique et universel, mais rigoureusement réglée selon des codes propres à chaque groupe — et à se saisir de cette pratique et de ses multiples variantes pour en faire un révélateur puissant des structurations objectives et subjectives de la société.

En résumant les choses, on peut dire que deux grandes hypothèses guident les sociologues dans cette démarche. La première considère que la photographie remplit une fonction d'intégration familiale. Avatar technicisé des rituels traditionnels de solennisation des moments forts

d'une collectivité, la pratique photographique s'imposerait, au sein de la famille désormais restreinte, comme « la reproduction de l'image que [c]e groupe donne de son intégration »<sup>27</sup>. La seconde hypothèse consiste à situer la photographie sur une échelle des légitimités culturelles, aux côtés du jazz et du cinéma, à mi-chemin entre d'un côté les pratiques hautement institutionnalisées et codifiées selon des catégories d'appréciation esthétique très stabilisées (peinture, théâtre, littérature, musique classique) et de l'autre les pratiques davantage laissées à l'arbitraire du jugement individuel et dès lors peu légitimes culturellement (cuisine, décoration, cosmétique, etc.)<sup>28</sup>. Sans être encore vraiment prise en charge par des instances qui lui reconnaîtraient une esthétique autonome, la photographie peut néanmoins faire l'objet de ce que Bourdieu appelle des « pratiques dévotes », c'est-à-dire des pratiques centrées sur la finalité purement esthétique de la photographie.

La combinaison de ces deux grandes hypothèses conduit dès lors le sociologue à mettre en évidence la catégorie des cadres moyens et employés comme population épuisant le plus complètement les fonctions sociales assumées par la photographie et constituant par là la gamme la plus représentative des producteurs et consommateurs de cet « art moyen ». Le Français moyen comme « artiste moyen » n'est donc pas à entendre ici comme référant à une *esthétique* particulière, puisque le sociologue montre précisément que cette esthétique de la photographie peut être comprise en fonction d'une *éthique* propre au groupe qui la pratique. Le Français photographe moyen est ainsi guidé par une éthique commune qui accorde globalement une importance à la fonction d'intégration du groupe familial, à la manifestation et à l'accumulation des « signes de son unité affective »<sup>29</sup>, tout en poursuivant un idéal d'ennoblissement culturel par rapport aux couches populaires, notamment par la pratique d'un loisir à finalité potentiellement esthétique.

La démarche qui permet d'aboutir à ces analyses ne s'apparente donc ni à une *compréhension* subjective d'un courant civilisationnel global, ni à une expertise objectivante d'un système organisationnel efficace, mais plutôt à une critique outillée des évidences du sens

<sup>27</sup> Bourdieu (Pierre), *op. cit.*, p. 48.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 136. Nous laissons ici volontairement de côté les développements de Robert Castel sur les fonctions psycho-sociologiques d'exorcisme attribuées à la photographie.

<sup>24</sup> Dumazedier (Joffre), *op. cit.*, p. 202.

commun sur les pratiques communes. Il est intéressant de souligner que ce type de démarche permet au sociologue de rétablir la pertinence de la hiérarchie sociale comme principe d'explication des pratiques. Certes cette hiérarchie n'est plus guère fondée sur les classes, mais elle s'impose en tout cas à contre-courant de l'idée répandue selon laquelle la culture de masse opérerait une déstratification générale de la société (voir Chapoulie 2005 : 15). Reconnaître l'existence des hiérarchies sociales, c'est donner au sociologue une justification professionnelle qui apparaissait jusqu'alors problématique, prise entre son passé révolu d'idéologue des classes et un présent qui le plaçait face à l'alternative « expertise empirique vs mythologie collective ». En mettant en évidence la structure relationnelle (de pratiques aussi bien que de représentations) dans laquelle est prise une activité aussi banale à première vue que la photographie, le sociologue définit de nouvelles conditions de possibilité d'un savoir sur la société. Ce savoir associe le « Français moyen » à une élaboration conceptuelle très précise : la notion d'« habitus », principe intériorisé et subjectivisé de structuration de pratiques objectives.

### Conclusion

Cette dernière remarque nous permet d'en venir à la conclusion de notre propos. « Rouage bureaucratique », « homme moyen », ou « habitus d'artiste moyen », les diverses représentations que nous avons tenté de mettre en évidence pointent une absence notable : celle du caractère « français » de ce « moyen » qu'il s'agissait de débusquer dans le discours sociologique. Il y a certes le souci d'un Michel Crozier de rétablir l'efficace civilisationnelle de la France dans le monde en améliorant les principes de ses organisations collectives. Le modèle bureaucratique « à la française » qu'il entreprend de décrire contribue bien à mettre en évidence des traits proprement nationaux, mais c'est moins pour en exalter les vertus que pour en déplorer la crise. Du reste, lorsqu'il évoque ces traits français du dysfonctionnement bureaucratique, le sociologue prend mille précautions oratoires qui témoignent de son malaise à tenir un discours de type culturaliste, davantage impressionniste, peu contrôlé par des constats empiriques et toujours susceptible de s'apparenter à une psychologie des peuples qui sentirait trop son XIX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

La définition nationalisée de l'objet est décidément devenue incompatible avec les nouvelles conditions de production du discours sociologique dans la France de l'après-guerre. Dès lors, plutôt que d'une « sociologie du Français moyen », il aurait sans doute fallu parler plutôt d'une « sociologie française du moyen », qui, elle, construit sa spécification nationale de deux manières au moins. D'un côté par le rapport de fascination / répulsion entretenu avec la sociologie américaine ; de l'autre par le rapport de domination / émancipation entretenu avec la figure de l'intellectuel engagé, philosophe lettré, incarnée évidemment par Jean-Paul Sartre (voir Heilbron 1991).

Ce serait sans doute l'objet d'un autre article que d'étudier la manière dont se négocie ce double rapport. Notre propos n'a fait qu'effleurer la question, mais il nous importait de conclure sur cette remarque, qui suggère que le discours sociologique sur le « Français moyen », pour le peu dont nous avons pu rendre compte ici, devrait se comprendre plutôt comme un discours sociologique français sur le moyen, porté par une figure d'intellectuel moyen (abstraite, prototypique), qui ne serait ni l'universitaire technicisé à l'américaine, ni l'intellectuel total à la sartrienne.

### Bibliographie des sources critiques

#### Chapoulie (Jean-Michel)

- 1991 : « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », dans *Revue française de sociologie*, t. XXXII, n° 3, juillet-septembre, pp. 321-364.

« À ce stade de la discussion nous aimerions pouvoir disposer de résultats de travaux empiriques ethnologiques ou psycho-sociologiques qui pourraient nous permettre de tester nos hypothèses et d'étayer un peu notre raisonnement. Malheureusement l'aspect culturel de ces problèmes d'autorité a été particulièrement négligé jusqu'à présent. Les innombrables études des philosophes et essayistes sur les particularités du rationalisme français et sur les assises cartésiennes de la culture française ne peuvent nous être d'un grand secours. » (Crozier [Michel], *Le Phénomène bureaucratique*, op. cit., p. 269) Puis, en note, il pointe cependant : « On pourrait toutefois se servir d'essais impressionnistes mais souvent remarquablement perceptifs, par exemple Ernst Robert Curtius, *Essai sur*

**Chapoulie (Jean-Michel), et alii (dir.)**

2005 : *Sociologues et Sociologies. La France des années soixante*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

**Georgi (Frank)**

2005 : « La nouvelle classe ouvrière : la construction politique d'une catégorie sociale dans la France des "Trente glorieuses" », dans *Chapoulie et alii (dir.)* 2005 : 227-238.

**Heilbron (Johan)**

1991 : « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », dans *Revue française de sociologie*, t. xxxii, n° 3, juillet-septembre, pp. 365-379.

## CHAPITRE II

### Le Français moyen et les institutions françaises